

Historique de la Voile Solidaire Skellig ANCRE

A partir de l'année 1980, à l'initiative de quelques adhérents, l'ANCRE met en place, deux fois par an, des samedis nommés « Voile-Découverte » à destination des personnes handicapées et de leurs familles, par les propriétaires de voiliers qui les accueillent à bord.

A la même époque, l'association, « Navisport », « Valides et handicapés, naviguons ensemble ! » est accueillie à l'ANCRE avec l'institut pour personnes mal-voyantes des Hauts Thébaudières. Ils naviguent alors à bord d'un petit habitable type Shérif, de 6m très stable et sécurisant.

En 1998, l'institut La Buissonnière (La Chapelle sur Erdre, 44240) prend contact avec l'ANCRE pour participer aux samedis « Voile-Découverte » et décide de programmer des sorties régulières à bord du Shérif. La Buissonnière hérite alors d'un petit voilier type MidShip, baptisé « Pen Buis », pour bâtir un programme régulier animé bénévolement par « La Voile Solidaire ». L'activité démarre alors avec ces 2 voiliers, les mercredis et le samedis après-midi, et embarque les personnes handicapées désireuses d'accéder au plan d'eau sur un voilier. A partir de l'année 2000, l'équipe de bénévoles de l'ANCRE augmente son activité par :

- L'acquisition de 3 Seils, canots voile-aviron de 5,40m pouvant embarquer de 7 à 10 personnes,
- L'aménagement d'un accès et des pontons sécurisés adaptés aux handicapés,
- L'acquisition d'un bateau de surveillance et d'un tracteur pour la mise à l'eau des bateaux.

Des subventions des collectivités et du secteur privé (Mécènes) ont permis en 5 ans de financer tous ces investissements.

A partir de 2008, le fonctionnement de l'activité reçoit le soutien financier régulier de RTE, qui permet à 20 personnes d'accéder à l'activité, chaque année. En 2026, notre partenariat existera depuis 18 ans.

Harmonie Mutuelle vient alors encourager l'activité permettant l'entretien et annuel des bateaux et le renouvellement du matériel.

La participation des instituts et des individuels vient compléter le budget, l'ensemble nous permettant à la fois l'équilibre et la pérennisation de l'activité.

En 2010, l'association « Navisport » cesse son activité et fait don de son solde à la « Voile Solidaire » de l'Ancre, permettant de modifier la flotte « Handi » par des voiliers encore mieux adaptés à notre activité, les Skellig et les Hansas. L'activité prend alors de l'ampleur et met en place deux programmes, s'adaptant aux handicaps et tout au long de l'année (avec une trêve hivernale) :

La Voile Solidaire Skellig, encadrée bénévolement, qui fonctionne les lundis (18 sorties par an), les mardis après-midi (12 sorties par an) et le mercredi toute la journée (18 sorties par an).

Elle accueille 9 instituts, soit 70 personnes handicapées, plus 3 individuels, qui chacune navigue au moins 9 fois. Le Skellig est skipé par un bénévole, marin confirmé et est accompagné du bateau électrique qui peut recevoir 3 fauteuils. Un professionnel étant toujours présent lors de l'activité.

La Voile Solidaire Hansa, encadrée par un professionnel, fonctionne le mercredi après-midi (20 fois par an) et permet à 6 personnes porteuses d'un handicap d'accéder à l'autonomie et à la régates. Un bénévole valide embarque souvent en double pour faciliter et seconder. La participation à 3 régates « Hansa » de niveau national ou international est incluse dans ce programme.